

E.P.E - ALGERIE TELECOM - S.P.A
Direction opérationnelle des télécommunications Skikda
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
09/AT/DOT21/SDFS/DAL/2024

La direction opérationnelle des télécommunications de Skikda située à l'adresse :
La cité des Allées du 20 Aout 55 Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU SIEGE DE LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SKIKDA ET ACTEL DES ALLEES DU 20 AOUT 1955

Eligibilité des candidats :

Le présent appel d'offre s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires de certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie 03 ou plus, ayant comme activité principale ou secondaire bâtiment, de droit algérien, et justifiant d'une attestation (01) de bonne exécution de prestation de travaux similaires de même envergure conformément à la réglementation régissant la maîtrise d'œuvre en bâtiment

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SKIKDA
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA
DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Contre le versement auprès de la banque **BNA**, de la somme de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :
001.00743.0300.000.115/91

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Présentation de l'offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif** qui comprend l'original du dossier administratif
- 2- D'une offre technique** qui comprend l'original de l'offre technique
- 3- D'une offre financière** qui comprend l'original de l'offre financière

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

Algérie Télécom – EPE/SPA

Direction Opérationnelle des télécommunications Skikda- Cité du 20 Aout 55 Skikda

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

09/AT/DOT21/SDFS/DAL/2024

**TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU SIEGE DE LA DIRECTION OPERATIONNELLE
DES TELECOMMUNICATIONS SKIKDA ET ACTEL DES ALLEES DU 20 AOUT 1955.**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SKIKDA
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA
DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale et la site web: safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi, samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres en une seule phase, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cents quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.